



# trampoline

pour les **compétition sélective**  
**championnats de France**

**Espace Pierre Peugeot**

25 boulevard André Citroën

93600 Aulnay sous Bois

**13 et 14 avril 2019**

entrée : 1 jour = 5 euros | 2 jours = 10 euros | -12 ans : gratuit



COMITÉ  
RÉGIONAL  
ÎLE-DE-FRANCE



seine saint-denis  
LE DÉPARTEMENT

# COMPÉTITION

Compétition Interrégionale NORD – Sélective 3



ACRO TRAMP SEVRAN 93



13 et 14 avril 2019



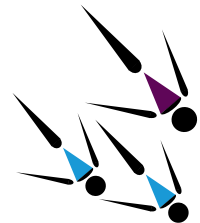
Espace Pierre Peugeot - 25 Boulevard André Citroën  
93600 Aulnay-sous-Bois



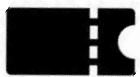
Régions : Hauts-de-France, Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire, Normandie, Bourgogne-Franche-Comté, Grand-Est, Ile-de-France



Filières Nationale et Elite



Trampoline Individuel et  
Trampoline Synchronisé



Entrée - Bon de soutien : 5€/jour  
Gratuit pour les licenciés FFGYM et les - de 12 ans  
(sur justificatif)



Une buvette sera à votre disposition durant la durée totale de la compétition.

# ENGAGEMENTS



Les engagements nominatifs sont à réaliser sur Engagym, via [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr)



La date de forclusion est fixée au **25/03/2019**



Comme le précise la page 15 du cahier des charges des compétitions inter-régionales, les droits d'engagements sont les suivants :

	TRI	TRS
NAT ET ELITE	21,60€ <i>par gymnaste</i>	25,60€ <i>par formation</i>



En cas de forfait, la réglementation suivante s'applique :

FORFAIT DÉCLARÉ*	ENGAGEMENT DÛ	AMENDE
Déclaré avant la date de forclusion	NON	NON
Forfait justifié après la date de forclusion	OUI	NON
Non déclaré, non justifié après la date de forclusion	OUI	OUI

\*Les forfaits doivent être déclarés sur Engagym. Si l'ensemble du club est forfait, le juge n'est plus obligatoire. Toutefois, le club doit informer que le forfait des gyms a entraîné le forfait du juge.

# RÈGLEMENT



La date de forclusion pour le règlement des engagements est fixée au **03/04/2019**



Le règlement peut s'opérer

- **Par virement :**

IBAN : FR76 1027 8062 1400 0201 1450 175

BIC : CMCIFR2A (*à privilégier*)

- **Par chèque :**

À l'ordre du CRIFGYM situé au 21 avenue  
Pierre Curie 78210 Saint-Cyr l'école

- **Par carte bleue :**

<https://www.apayer.fr/fr/index.html?idCible=comiteregioilefrancefeder>



En précisant dans le libellé du virement, du paiement en ligne ou au dos du chèque :

Le nom du club + son numéro d'affiliation fédéral + la  
compétition + la discipline concernée

# JUGEMENT



L'engagement des juges s'opère via Engagym, dans les « catégories » :

- « Accréditation Juges TRI » en individuel
- « Accréditation Juges TRS » en synchronisé



Les juges sont soumis à la réglementation fédérale. Merci de vous reporter aux pages 16, 17 et 64 du règlement technique national Trampoline.



Les horaires des réunions de juges figureront sur le planning définitif de la compétition.



En cas d'absence de juge, le montant de l'amende prévue par le cahier des charges du Comité Régional s'élève à 250€.

# ACCUEIL/ACCRÉDITATIONS



L'accueil des clubs se tiendra sur le site de la compétition à partir du Samedi matin.



## Les documents remis à l'accueil :

- Accréditations
- Informations techniques
- Informations diverses



Les accréditations sont à demander via Engagym.

Pour ce faire, engagez dans les catégories :

- « **Accréditation Entraîneur** »
- « **Accréditation Dirigeant** »

les cadres que vous souhaitez voir accrédités pour la compétition (cf. le règlement technique national pour les quotas).

Les **gymnastes et juges** bénéficieront également d'accréditations sur la base des engagements réalisés.

L'ensemble des accréditations vous sera remis le jour de votre arrivée, à l'accueil.

# PROGRAMME PRÉVISIONNEL



## SAMEDI 13 AVRIL 2019

<b>12h00</b>	Trampoline Synchronisé Toutes catégories
<b>14h00</b>	<b>Palmarès filière synchronisée</b>
<b>14h15</b>	Trampoline Individuel – Filière Nationale Catégories 9-10 ans/11-12 ans – Qualifs et finales
<b>17h30</b>	<b>Palmarès intermédiaire filière nationale</b>
<b>17h45</b>	Trampoline Individuel – Filière Elite Toutes catégories – Qualifs et finales
<b>20h30</b>	<b>Palmarès individuel filière élite</b>

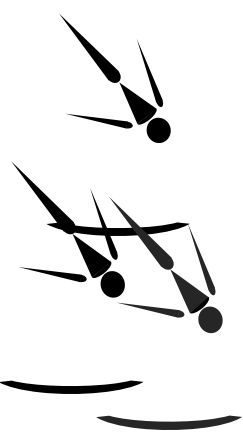
## DIMANCHE 14 AVRIL 2019

<b>9h00</b>	Trampoline Individuel – Filière Nationale Catégories 13-14 ans/15-16ans/17 ans et + Qualifs et finales
<b>15h30</b>	<b>Palmarès</b>



Ce programme est prévisionnel. La version définitive sera communiquée au plus tard le **03/04/2019**.  
Des entrainements sur le plateau de compétition ne seront pas possible avant le début de la compétition.

# TECHNIQUE



La compétition est soumise à la **règlementation fédérale**. Merci de vous référer aux brochures fédérales concernées.

Les cartes de compétitions seront à donner à l'accueil lors de la remise des accréditations.

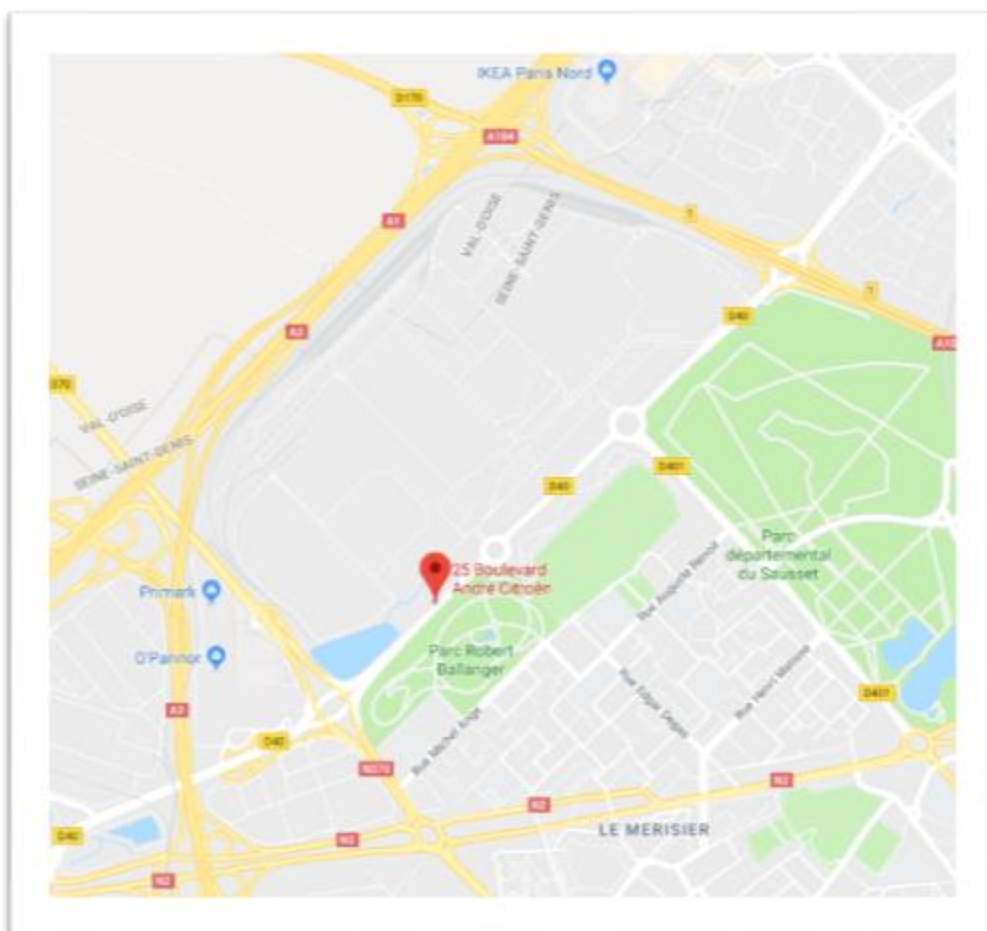


**Trampoline individuel** : à l'issue des épreuves qualificatives, les 8 premiers de chaque catégorie seront qualifiés pour accéder à une finale.



Un contrôle des licences aura lieu durant la compétition. Merci de télécharger vos e-licences en conséquence via **PHOTOGYM**.

# ACCÈS



Autoroute A1 ou A86 direction Lille puis A104 Sortie 1

RER B – Station Parc des Expositions

Aéroport de Paris Roissy - Charles de Gaulle

# HÉBERGEMENT



Hôtel Ibis Paris-Nord Expo  
Hôtel Ibis – Villepinte Parc Expo



Formule 1 Aulnay Garonor  
Formule 1 Villepinte



B&B Hôtel  
Paris-Nord Aulnay-sous-Bois



Novotel  
Paris Nord Expo



Campanile  
Le Blanc-Mesnil



Première Classe  
Le Blanc-Mesnil



Hôtel Kyriad  
Le Blanc-Mesnil



Appart City confort  
Le Bourget Aéroport

# CONTACTS



Pour toute question, n'hésitez pas à contacter par courriel :



Cyril CLOUD

Responsable du comité d'organisation  
[acrotrampsevrان@gmail.com](mailto:acrotrampsevrان@gmail.com)



Kathia PERRIN

Responsable Technique Régional Trampoline  
[perrinkathia@yahoo.fr](mailto:perrinkathia@yahoo.fr)



Thomas THIBEDORE

Coordonnateur de l'équipe technique régionale IDF  
[Thomas-thibedore@crif-ffgym.fr](mailto:Thomas-thibedore@crif-ffgym.fr)



Récapitulatif des échéances :

Date de forclusion des engagements	25/03/2019
Date limite de règlement	03/04/2019
Date limite de sortie du programme définitif	03/04/2019



MINISTÈRE  
DES  
SPORTS



premiers  
de cordée

